

# L'Égalité

## une plus grande victoire

Les pronostics que nous formulions il y a quelques semaines sur l'issue des élections anglaises se sont réalisés au-delà de toutes les espérances permises. On connaît les résultats. Leur valeur, toutefois, grandit encore lorsqu'on les compare avec ceux recueillis dans un passé récent.

Le Labour Party n'est entré vraiment dans la bataille électorale qu'il y a une vingtaine d'années.

En 1900, il comptait deux représentants aux Communes. Depuis, que de chemin parcouru...

En 1906, vingt-neuf députés; en 1910, quarante; en 1918, 57; en 1922, 141.

Aujourd'hui, 192 représentants ayant réuni cinq millions de suffrages!

Et voilà que la politique anglaise est en plein désarroi...

Jusqu'à ces jours derniers, toutes les têtes politiques avaient été circonscrites entre deux partis.

On apprenait sur les bancs de l'école, aux jeunes étudiants, que Whigs et Tories se succédaient au Pouvoir comme par un jeu de bascule bien réglé.

Appeler au Pouvoir un Whig — un libéral — cela pouvait être admis, mais confier la direction du Royaume à un délégué de ce Labour Party qui groupe des millions de travailleurs, mineurs, dockers, mécaniciens, cheminots, postiers, rétrograde aux Lords et à Sa Majesté. Leur embarras est d'autant plus grand que la bataille a eu lieu pas un vague caractère politique qui permet d'escompter des transactions, — mais une signification nettement économique.

L'oligarchie industrielle et agrarienne se sent si nettement menacée qu'elle a obtenu de M. Stanley Baldwin qu'il demeurât au Pouvoir jusqu'au 8 janvier.

Ce répit ne lui permettra que de mieux mesurer toute l'étendue de sa défaite.

Les libéraux hésitent à accepter leur apoplexie parlementaire, à accepter une coalition qui les discréditerait définitivement.

Par contre, les travaillistes se tiennent prêts à prendre le Gouvernement, mais ils ne veulent la pleine responsabilité : ils ne consentent à aucun compromis.

Cette attitude si nette contribue à accroître encore le désarroi des conservateurs.

Ainsi, avant de renoncer au Pouvoir, certains de ceux-ci songent-ils à réclamer une nouvelle consultation électorale?

Le Comité exécutif du Labour Party (organisme politique) et le Conseil Général des Trade-Unions (organisation syndicale) ont déjà pris, en une réunion commune, toutes les dispositions en vue de cette nouvelle tentative possible. Loin de la craindre, ils en attendent une « définitive victoire » dans l'histoire du Parti travailliste.

Et cela console des déclarations qui résonnent en Espagne et en Italie, de la réaction qui sévit sur notre Continent.

P. DELCOURT, Conseiller général du Nord.

## LE CATACLYSME EN COLOMBIE

UNE NOUVELLE SECOURS ET 217 MORTS

New-York, 17. — Une secousse sismique qui a été ressentie, hier, a fait des victimes dans la ville de Tulcan, en Colombie, où on déclare qu'il y a 217 morts.

Les dernières dépêches confirment que la ville de Tulcan a subi d'importants dégâts et qu'une région étendue a été affectée par la séisme. De nombreuses petites villes sont démolies.

D'autre part, on annonce que 200 cadavres ont été, jusqu'à présent, retirés des décombres.

## MALVY RESTE DÉLÉGUÉ SÉNATORIAL DU LOT?

Cahors, 17. — Le Conseil de Préfecture du Lot a rejeté la proposition de M. Bourzat, conseiller municipal de Souillac, contre l'élection de Malvy comme délégué sénatorial.

## CHINOIS ET EUROPÉENS VONT-ILS SE BATTRE

Hong-Kong, 17. — La concentration navale qui a été effectuée hier après-midi à Canton, à la suite de la menace de Sun Yat Sen, de s'emparer du Bureau des douanes, comprend 15 vaisseaux, dont 6 américains, 5 anglais, 1 français, 1 portugais et 1 italien.

## UNE GRANDE RÉFORME DANS LE NORD

La Chambre a voté hier la reconstruction à voie large du Groupe du Chemin de fer du Sud.

Comme nous l'avons fait prévoir, en nous réjouissant d'avance de ce vote profitable à l'économie de notre région et à l'abaissement du coût de la vie dans nos centres ouvriers, la Chambre des députés vient d'adopter, à l'unanimité et sans débats, le projet de loi établi par M. Albert Mahieu, l'éminent Secrétaire général du Ministère des Travaux publics et ayant pour objet de déclarer d'utilité publique la reconstruction, à voie normale, des lignes de chemin de fer d'intérêt local de Solesmes à Avesnes et de Solesmes à Haspres, avec prolongement jusqu'à Denain, « le futur Creusot du Nord », selon la suggestive expression de notre ami Paul Rémy, au Conseil général.

Le projet voté hier par la Chambre sera déposé aujourd'hui même au Sénat et nous pouvons espérer qu'il sera ratifié avant la fin de l'année.

Cette certitude nous est inspirée par le zèle actif et bien connu de M. Albert Mahieu et de nos dévoués parlementaires, MM. Daniel-Vincent, Léon Pasqual, députés de l'arrondissement d'Avesnes, qui voudront le faire aboutir rapidement.

Grâce à leurs efforts concertés et vigilants, cette région agricole et herbagère, productrice d'abondantes richesses alimentaires, de renommée universelle, sera bientôt dotée de moyens efficaces de transports, destinés à faire baisser sensiblement le coût de la vie dans toutes les populations de notre contrée, tout en les alimentant de denrées multiples, de qualité supérieure.

Un grand pas vient d'être fait pour le progrès économique et l'amélioration des conditions d'existence dans le Nord.

Le dévoué Conseiller général du canton de Landrethies, Maire de Bouvignies, M. le docteur Bourdon, inlassable et bon ouvrier d'une importante besogne d'intérêt public, aujourd'hui accomplie, a le droit de se réjouir et de se montrer fier du brillant succès couronnant son œuvre courageuse, démocratique et tenace. — E. P.

## Le Reich demande de l'argent

IL A FAIT UNE DÉMARCHÉ A LA C. & R. A PROPOS DE SON EMPRUNT AUX ETATS-UNIS.

Paris, 17. — La Commission des réparations a reçu, lundi matin, de la République allemande la lettre du gouvernement du Reich demandant la priorité pour le remboursement des crédits des Etats-Unis et destinés au ravitaillement de l'Allemagne. Cette note sera publiée dans le courant de la soirée.

La séance habituelle que la Commission tient le mardi n'aura pas lieu, demain, sir John Bradbury, délégué britannique, étant encore à Londres où il s'occupe du choix des représentants anglais aux comités d'experts. C'est seulement mercredi, après son retour, que la Commission siègera pour examiner la demande du gouvernement allemand, qui lui a été présentée aujourd'hui.

Il y a tout lieu de croire qu'en ce qui la concerne, la délégation française n'accédera pas à cette demande.

## LE REICH EST PRESSE

Paris, 17. — La Commission des réparations communique le texte de la demande formulée par le gouvernement allemand, tendant à ce qu'aux termes de l'article 251, la priorité sur les obligations de réparation soit concédée à un crédit maximum de 70 millions de dollars pour l'achat de céréales et de graisses alimentaires.

L'Allemagne manque de céréales pour son ravitaillement; pour acheter à l'étranger, il lui faut de l'argent; il lui manque également des graisses alimentaires. Des banques étrangères feraient crédit à condition que soit concédée au Reich la priorité sur les obligations de réparations. L'Allemagne demande que soit hâtée la décision de la C. & R.

## M. de Lasteyrie veut payer... à la Banque de France

Paris, 17. — Le ministre des Finances a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant ratification de la convention conclue avec la Banque de France, le 14 décembre, et fixant à 800 millions le montant des remboursements des avances faites par cet établissement.

## Ce soir, Mascart sera-t-il champion d'Europe ?

LE BOXEUR BELGE HEBRANS SERA POUR L'ANZINOIS UN RUDE ADVERSAIRE



MASCART

HEBRANS

Ainsi que nous l'avons annoncé, un grand match de boxe doit se dérouler ce soir à Paris. L'Anzinois Mascart, — que la Fédération Française de Boxe vient de proclamer champion de France poids plume, en remplacement d'Eugène Criqui, souffrant et incapable de relever le défi du petit boxeur anzinois — sera opposé au nouveau champion de Belgique de la même catégorie, Henry Hebrans, qui, précisément, fut l'adversaire de Criqui lorsque celui-ci revint des Etats-Unis, où, dans l'espace d'un mois, il conquit et perdit le titre mondial.

Henry Hebrans, on s'en souvient, livra au champion de France et d'Europe un match splendide, lui tenant tête, round par round, esquivant, tantôt ses dangereux crochets du droit, tantôt l'arrêtant avec des directs du gauche. Et le jeune boxeur léger, qui se révélait ainsi à l'attention des sportsmen, a enlevé dernièrement le titre de champion de Belgique à son compatriote Arthur Wyns.

C'est bien le titre de champion d'Europe, on le voit, qui va se disputer aujourd'hui entre les deux poids plume, les deux meilleurs incontestablement à l'heure actuelle, du Vieux-Continent. Et le vainqueur de ce match devra, sans nul doute, à bref délai, rencontrer le Yankee Johnny Dundee, pour tenter de lui ravir le titre mondial.

On peut déjà dire que la victoire rapportera à l'un ou à l'autre des deux petits poids plume, gloire et fortune. Un câblegramme arrive de New-York annonçant, en effet, que plusieurs « matchmakers » sont prêts à offrir une bourse très élevée pour un combat qui opposerait le vainqueur du match de ce soir à Johnny Dundee.

La pesée de Mascart et d'Hebrans a lieu ce matin à onze heures; elle se fera devant les officiels de la Fédération Française de Boxe et les membres de la presse sportive. Seront également passés : Paul Frisch et Robert Sirvain, à la limite des poids légers; Rouquet et Frank Briscot, à la limite des poids moyens.

## L'ORDRE DES MATCHES DE CE SOIR AU CIRQUE DE PARIS

Les matches seront disputés dans l'ordre suivant :

A 20 h. 15 : Auburin contre Johnny Sullivan, en 8 rounds.

A 20 h. 45 : Crauc contre Charly Sauvage, d'Hénin-Liétard, en 10 rounds de 2 minutes.

A 21 h. 15 : Paul Frisch contre Robert Sirvain, en 12 rounds.

A 22 h. 15 : Edouard Massart contre Henri Hebrans, en 15 rounds.

A 23 h. 15 : Rouquet contre Frank Briscot, de Valenciennes.

## ECHO DES MANIFESTATIONS DE LILLE

## A propos d'une plainte en tentative d'assassinat

## Ce que dit le Commissaire central de l'attitude des Camelots du Roy et de celle des agents de police

Qui donc avait prétendu qu'en France, le ridicule tuait ? C'est faux !. Abominablement faux !.

En effet, un de nos confrères du soir, annonçant hier, à propos de la bagarre fomentée dimanche par les camelots du Roy, qu'un de ces derniers, contusionné, au cours des événements que nous avons relatés, avait déposé contre un agent qui l'avait frappé, l'agent 43, une plainte en tentative d'assassinat.

Or, ce confrère est toujours en vie, le soldat d'autour de la plainte également !

Donc, en France, le ridicule ne tue plus personne, voilà qui est parfaitement démontré.

Ainsi, pour avoir voulu trop prouver, un journaliste aux informations tendancieuses n'a rien prouvé du tout. Il lui reste, au point de vue juridique, à apprendre — cela pourra peut-être lui servir — quelle différence il existe entre un assassinat, un meurtre ou une affaire, une simple affaire de coups et blessures... et tout ce qui est fait que des agents répondent aux coups qui leur furent si généreusement octroyés !

## Une interview de M. Potentier commissaire central de Lille

Nous avons voulu connaître, dans le détail, ce qui s'était passé dimanche, à Lille, sur la Grande Place, lorsque les Camelots du Roy voulurent se former en cortège, dans le but de manifester. Nous nous sommes adressés, pour obtenir des précisions à cet égard, à M. Potentier, commissaire central à Lille, qui, on s'en souvient, commandait le service d'ordre.

Nous lui laissons la parole :

« Lorsque je suis, par voie d'affiches, que les membres de l'Action Française voulaient manifester, je commandai un service, avec l'ordre de se rendre à une heure donnée, sur la Grande Place où devait avoir lieu le rassemblement de la manifestation projetée et je m'y rendis moi-même.

« A un certain moment, je m'approchai d'un groupe de manifestants et posai aux personnes présentes cette question : Avez-vous l'autorisation de vous former en cortège ?

« Non, me fut-il répondu. Nous ignorons même qu'il fallait une autorisation.

« Dans ce cas, répondis-je, je ne puis vous autoriser à manifester et vous prie de vous disperser, ceci dans votre propre intérêt.

« Ce conseil ne fut pas écouté. Les membres de l'Action Française n'en tinrent aucun compte et continuèrent leurs préparatifs.

« A plusieurs reprises, sur mes instructions, les agents que j'avais avec moi, dispersèrent le cortège. C'est alors que certaines personnes lancèrent sur des sergents de ville des pommes de terre, des quartiers d'oranges avariés et autres immondices.

« De là vint tout le mal, les agents ayant voulu s'emparer de ces personnes, furent malmenés et frappés, s'il n'est permis de moins par les individus qui les accompagnaient.

quelques-uns des porteurs. Là se passa une scène d'un autre genre.

## En pleine révolte

« Les agents, peu nombreux, quatre ou cinq, le croie, qui conduisaient au poste les individus arrêtés, s'aperçurent soudain que l'un d'eux, le sieur Rassez, 35 ans, employé, domicilié à Fiers-Breucq, 18, rue Pasteur, avait encore au poing un casse-tête dont il s'était armé. Ils le lui enlevèrent, naturellement, et lui firent déposer son arme au poste de police.

« Les intéressés ne s'étant pas exécutés, les agents s'approchèrent d'eux pour leur faire subir la fustige réglementaire.

« Mais les partisans de l'Action Française ne l'entendirent pas ainsi; ils se rebellèrent de telle façon et si violemment, que la force dut être employée pour s'emparer des armes qui étaient en leur possession... »

## Une seule intention de la police : assurer la sécurité publique

« Mais, avez-vous reçu, M. Potentier, soit du maire de Lille, soit du préfet, ou d'une autre autorité, l'ordre de brimer les camelots du Roy ?

« Je n'ai reçu aucun ordre à ce sujet de qui que ce soit. En intervenant, ainsi que je vous l'ai dit, je n'ai eu que l'intention d'assurer la sécurité publique. J'ai surtout voulu éviter entre le groupe « Action Française » et l'autre, une collision qui, à mon avis, aurait pu avoir des conséquences épouvantables.

« En réalité, j'ai vu, dimanche, la même ligne de conduite que celle que j'avais adoptée quinze jours auparavant, vis-à-vis des communistes, pour la manifestation Perroye. Les communistes voulurent forcer un barrage, dans le but de manifester devant la maison d'arrêt. Les agents les en empêchèrent. Dans la boueillage, il y eut des horions. Personne ne cria à l'assassinat.

« Il est vrai que les communistes n'étaient armés ni de mitrailleuses, ni de casse-tête.

« Ajoutons que M. Potentier s'est rendu, hier, sur l'invitation du chef de cabinet, à la préfecture. Ceci, afin de s'expliquer au sujet des faits publiés par certains de nos confrères — à qui sont chers les camelots du Roy — sur les événements de dimanche, et d'aucuns relatés avec une partialité révoltante.

« Nous sommes persuadé que le parquet de Lille saura promptement mettre au point cette affaire et punira comme il le méritent, les individus qui allèrent manifester, dimanche, avec des armes dans leurs poches et l'intention bien arrêtée de s'en servir contre ceux qui afficheraient une autre opinion politique que la leur.

« Il ne faut pas que l'on puisse dire qu'en France, selon que vous serez pressant ou inébranlable, la Justice s'arrangera de façon à vous rendre blanc ou noir.

## LIRE EN 4<sup>e</sup> PAGE : NOTRE CHRONIQUE LA MODE

## Politique incohérente

Notre Gouvernement refuse une augmentation justifiée de traitement aux Fonctionnaires et procure des millions à l'étranger.

En détruisant l'équilibre économique dans toutes les branches de l'activité sociale, la guerre et ses multiples conséquences paralysent, en outre, avoir bloqué, sinon annihilé, les facultés de compréhension de nos gouvernants.

Chaque jour, ils clament du haut de la tribune parlementaire ou dans les journaux, l'impérieuse nécessité des économies budgétaires, pour consacrer au pays ses forces vitales et productrices, mais leurs tonitruantes déclarations sont en formelle contradiction avec leur action effective.

La logique agissante n'est pas leur mérite démontré. Ils lésinent, ergotent, s'ils n'opposent pas un refus catégorique aux légitimes réclamations des fonctionnaires, justifiées par la hausse constante du coût de la vie, chaque jour accentuée et devenue alarmante.

Notre ministre des Finances, M. de Lasteyrie, coupé de cheveux en quatre, déclare, le soir même, à la Commission de la Chambre, que le Gouvernement avait décidé de présenter au Parlement les propositions suivantes relatives à la modification du taux des indemnités actuellement accordées aux fonctionnaires : relèvement de 50 % pour charges de famille; de 33 % comme indemnités de résidence.

La dépense consécutive à ces deux dispositions serait d'environ deux cent millions. Le gouvernement refuse l'attribution de 1.800 francs, sous prétexte que la situation de la Trésorerie ne permet pas d'envisager cette mesure.

La Commission des finances de la Chambre nous avons le regret d'avoir à le constater, s'est rangée à l'avis du ministre et, par 17 voix contre 5, elle a adopté sa proposition, qui n'est qu'une manœuvre de diversion, parfaitement comprise par les organisations intéressées.

Le Gouvernement n'entend qu'accorder deux cent millions aux fonctionnaires, mais au même moment, il décide de faire cadeau de QUATRE CENT MILLIONS A LA Pologne, pour un emploi hypothétique et une œuvre d'utilité et de réalisation restant à démontrer.

Le contrôle de ces deux attitudes gouvernementales n'est-il pas frappant et scandaleux, par sa duplicité ?

Pour le relèvement de nos régions sinistrées, les crédits sont réduits d'un quart inquiétant et comprimés comme un citron dans un vent artificiel le jus. Mais notre gouvernement avance des centaines de millions à l'étranger et agit pour laisser dans une situation de famine les fonctionnaires, qui sont le cœur de la fidèle et dévouée servitude de la France et de la République.

E. POLVANT.

## L'acte de banditisme de Wambrechies

A LA RECHERCHE DES MALFAITEURS

L'enquête ouverte sur la mystérieuse affaire de banditisme de Wambrechies se poursuit très activement. Les recherches sont quelque peu ralenties par suite de l'arrestation de plusieurs individus suspects dont il a été nécessaire de vérifier les alibis.

Les policiers de la brigade mobile ont repris avec ardeur leurs investigations et ils ont pu recueillir des renseignements très précieux, qui les ont lancés sur une nouvelle piste.

Nous n'en dirons pas plus aujourd'hui pour ne pas entraver l'œuvre de la justice, mais on croit que l'arrestation des bandites est imminente.

## L'ETAT DE M. SAPPE EST ALARMANT

Nous avons signalé que l'état de M. Sappe, l'une des victimes du drame, était satisfaisant. Malheureusement, l'état du pauvre blessé s'est aggravé lundi matin et dans la soirée, il était alarmant, sinon désespéré.

Pour Mme Sappe, état stationnaire, mais peu d'espérance. Les deux projectiles extraits du corps de M. Sappe ont été déposés au greffe du Parquet.

## Une grève générale aux abattoirs de Paris

ELLE COMMENCERAIT UN LUNDI PROCHAIN

Paris, 17. — La population parisienne est menacée d'une grève générale aux abattoirs de la Villette et de Vaugirard pour un des prochains lundis, et l'ordre de chômage, selon les rumeurs syndicales, pourrait fort bien être lancé pour la Noël ou le jour de l'An.

Les militants des syndicats des charcutiers, salaisoniers et des travailleurs des abattoirs se plaignent depuis longtemps de la durée de la journée de travail et demandent l'application des huit heures et du repos hebdomadaire le lundi. Enfin, ils exigent une augmentation de salaire. Leur dé-marche n'ayant pas abouti, ils ont réuni hier, à la Bourse du Travail, les ouvriers de ces corporations. Les travailleurs des abattoirs ont adopté le principe de la grève pour un lundi, qui sera désigné par le Conseil syndical, transformé en Comité de grève, à ses nouvelles démarches qui vont être tentées cette semaine ne donnent pas de résultat.

## La vie de plus en plus chère

UNE EXCELLENTE IDEE DES PATRONS DE MARSEILLE

Marseille, 17. — En présence du renchérissement du coût de la vie, d'un côté, constaté par la commission officielle adossée à la Préfecture, les syndicats patronaux de l'habillement, de la savonnerie et des produits chimiques, étudient actuellement les modalités d'une augmentation des salaires des ouvriers. Cette augmentation porterait à la fois sur les salaires et sur les allocations pour charges de famille servies par les patrons de compensation.

## NOTRE CONCOURS DES CÉLÉBRITÉS

Le Communiqué

De nombreux concurrents nous ont écrit pour nous demander comment nous procédions au classement des gagnants.

Nous ne pouvons mieux faire que de leur faire leur légitime curiosité que publier à nouveau l'extrait du règlement qui a paru dans le journal du 6 novembre et qui a trait au classement et désignation des gagnants.

On classera parmi les premiers ceux qui ont désigné les dix noms de la liste-type comme il a été dit au paragraphe IV.

PREMIER CLASSEMENT

Parmi les concurrents retenus par le premier classement, on établira les catégories suivantes :

Première catégorie. — Ceux qui ont élu les dix célébrités dans l'ordre exact de la liste-type.

Deuxième catégorie. — Ceux qui, tout en citant les dix élus, ne les ont pas placés dans l'ordre exact de la liste-type. Cette catégorie de concurrents sera classée comme suit :

a) Ceux qui ont bien désigné à leur rang le premier élu et les huit suivants dans l'ordre de la liste-type : puis les sept, les six, les cinq, les quatre, les trois, les deux suivants et même le premier tout seul à son vrai rang ;

b) Ceux qui ont bien désigné à leur rang le second élu et les suivants, etc., comme il est dit ci-dessus.

c) Ceux qui ont bien désigné à leur rang le troisième élu et les suivants, etc., comme il est dit ci-dessus.

Il en sera de même pour le 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> élu.

Troisième catégorie. — Ceux qui, tout en citant les dix élus, n'ont attribué à aucun l'ordre de classement de la liste-type. Pour ces derniers, ils seront départagés par la question subsidiaire, c'est-à-dire par l'indication du nombre des concurrents ayant pris part au concours.

Seront classés en tête, dans cette catégorie ceux qui auront donné le nombre exact ou celui s'en rapprochant le plus.

DEUXIEME CLASSEMENT

On établira ensuite un second classement de la façon suivante :

1<sup>o</sup> Ceux qui ont élu seulement 8 célébrités sur les dix de la liste-type et qu'on classera selon le système indiqué pour le premier classement.

2<sup>o</sup> Ceux qui ont élu seulement 8 célébrités, puis 7, puis 6, puis 5, puis 4, puis 3, puis 2, puis 1, sur les dix célébrités de la liste-type et qu'on classera toujours selon le mode de classement sus-indiqué.

TROISIEME CLASSEMENT

S'il y a lieu, après que les concurrents ayant désigné les élus de la liste-type auront été pourvus de prix et s'il reste encore sur les 3.000 prix des prix à attribuer, on les attribuera aux concurrents qui ont voté pour les célébrités ayant obtenu le plus de suffrages après le dixième de la liste-type.

C'est là très exactement la méthode que nous suivons et si le classement est un peu long, c'est précisément parce que nous l'accomplissons avec le soin le plus minutieux, soucieux que nous sommes avant tout d'établir toute erreur.

## L'assassin de Villers-l'Hôpital renvoyé devant les assises du Nord

Le triste héros du crime de Villers-l'Hôpital, Beccouq, condamné par la Cour d'assises du Pas-de-Calais à la suite de la prison de Saint-Pol pour Douai où il sera jugé par le Jury du Nord, le jugement ayant été cassé pour vice de forme.

## La mort horrible d'un bébé

Bruxelles, 17. — (De notre correspondant particulier.) — Un bébé d'un an dont les parents habitent non loin de la gare de Lodelinsart est mort d'un empoisonnement des circonstances des plus étranges.

Le pauvre petit avait avalé un objet en caoutchouc; il mourut étouffé, dans des souffrances terribles.

## EXPLOSION DANS UN FRIGORIFERE

Namur, 17. — (De notre correspondant particulier.) — Lundi matin, un grand dépôt de frigorifères Delorge à Namur a fait explosion provoquant la rupture des tuyaux contenant l'ammoniac.

M. Delorge travaillait avec 6 ouvriers près de la machine, à pu se sauver à temps son personnel.

Malheureusement, l'ouvrier Albert Cruz se trouva d'assise et se jeta dans la cave où il trouva la mort par asphyxie. Les pompiers arrivèrent immédiatement sur les lieux et ne purent pénétrer dans les sous-sols envahis par des gaz ammoniacaux; les soldats du génie, munis de leur masque contre les gaz parvirent après bien des efforts, à retirer le cadavre.

## LES ELECTIONS EN GRECE

Athènes, 17. — La Vieille-Grèce dans sa presque totalité, a voté pour les listes libérales non républicaines. Les Macédoine et la Thrace pour les républicains. Les candidats de M. Venizelos arrivent partout au premier degré.

On prévoit l'élection de 250 libéraux non républicains, 120 républicains et 6 agrariens.

## L'oreille vagabonde d'un policeman

IL LA PORTE DANS LE DOS MAIS BIEN TÔT ELLE SERA REMISE A SA PLACE

Philadelphie, 17. — Une oreille artificielle poussée actuellement sur le dos d'un policeman W. Jones; elle sera bientôt remplacée et greffée à l'endroit où ce représentant de la force publique avait l'oreille qui lui a été arrachée par un bandit.

Tel est l'exploit chirurgical auquel procéda M. le docteur G.M. Dorrance.

Le médecin a commencé par faire un moule de l'oreille existante. Ensuite on a prélevé une partie du cartilage de la septième côte de Jones. Ce cartilage, convenablement découpé, a été placé dans une incision faite sur le dos du policeman. Dès que les tissus se seront adaptés les